Anthropologica et Præhistorica, 121, 2010, 95 – 119

Les péripéties des fossiles de Spy retracées grâce à la correspondance : étude de deux fonds d'archives

Laurence CAMMAERT

Résumé

La découverte des fossiles de Néandertaliens de Spy et ensuite les débats sur leurs propriété et destination ont donné lieu à de nombreux échanges épistolaires. Afin de retracer le parcours de ces fossiles, deux collections de lettres mises à notre disposition par les descendants des inventeurs ont fait l'objet d'une relecture, d'une transcription et ont amené au présent aperçu.

Mots-clés : Spy, Néandertaliens, archives, correspondance, Marcel De Puydt, Max Lohest.

Abstract

The discovery of the Spy Neandertal's fossils, and then the debates on their property and destination gave place to numerous letters. With the purpose of retracing the historical timeline of these fossils, two collections of letters made available by the descendants of the discoverers have been transcribed and reread, and have led to the present insight.

Keywords: *Spy, Neandertals, archives, correspondance, Marcel De Puydt, Max Lohest.*

1. INTRODUCTION

À l'été 1886, les fossiles néandertaliens de Spy étaient exhumés à la Bètche-aux-Rotches. Depuis cette date, ils ont vécu un parcours tumultueux et ont été l'enjeu de désaccords parfois passionnés entre les différents protagonistes de leur découverte et de leur conservation. La succession des événements sera retracée ici et les positions de chacun éclaircies à la lumière de la relecture de deux fonds d'archives provenant des inventeurs, à savoir la collection de lettres de Maximin Lohest, propriété de Madame Dallemagne-Ophoven et la collection de lettres de Marcel De Puydt, remise à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, que l'on nommera ici « le fonds Vercheval ».

2. CADRE DE L'ÉTUDE

C'est dans le cadre d'un projet de recherche beaucoup plus vaste sur les collections de Spy que ces deux fonds d'archives ont fait l'objet d'une relecture. En effet, de 2002 à 2006, le « projet Spy », un projet « Action 1 » financé par la Politique scientifique fédérale belge, était consacré à la ré-étude des collections anthropologiques, archéologiques et paléontologiques issues des différentes fouilles à la grotte de Spy. Il aurait été incomplet de ne pas y inclure cette correspondance, qui donne notamment des renseignements de première main quant aux circonstances de la fouille de 1886 et surtout quant à la destinée des collections de fossiles et d'artefacts issus des fouilles pendant plus de cent ans.

En pratique, ces archives ont d'abord été transcrites pour rendre leur lecture plus aisée. Cependant, des termes sont parfois restés illisibles. Les manques ont bien sûr été signalés dans la transcription. Ensuite, les documents originaux ont été numérisés et joints à la transcription. Ces fichiers texte ont finalement été exportés en fichiers PDF et déposés dans la base de données consacrée au gisement de Spy, dans le système MARS (pour accès, contacter l'auteur). Par ce média, les deux fonds sont donc visibles par

un large public d'intéressés sans qu'aucune manipulation de documents, souvent fragiles, ne soit nécessaire.

Le fonds Dallemagne comporte 154 documents, des lettres pour la plupart, mais aussi des notes de travail et parfois des notes personnelles. Ces lettres couvrent, dans leur toute grande majorité, la période allant de 1885 à 1902. Elles donnent un aperçu de la vie de Maximin Lohest à l'Université de Liège et de l'esprit de la recherche qui dominait à l'époque. Ce fonds nous a été confié par Madame Dallemagne-Ophoven, petite-fille de Maximin Lohest, afin d'en effectuer la numérisation. Nous lui témoignons toute notre gratitude pour cette fructueuse collaboration.

Le fonds Vercheval compte 234 documents du même ordre, quoique globalement plus récents car une grande part de la correspondance a trait à la période dite « du procès » engagé par l'État contre les héritiers Lohest, et date donc plus particulièrement des années 1928 et 1929. À la succession de Marcel De Puydt, cette collection a été conservée jusqu'au 26 février 1952 par Félix Vercheval, beau-fils de Marcel De Puydt, juriste et archéologue amateur. À cette date, il fit don de cette collection à la section d'Anthropologie et Préhistoire de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. C'est à ce titre que le fonds porte son nom.

3. LES PROTAGONISTES

Marcel De Puydt (Anvers 20 février 1855 – Anvers 22 janvier 1940) (Fig. 1) connaissait depuis l'adolescence l'existence de la grotte de Spy. Bien qu'originaire d'Anvers, il avait fait ses études secondaires à Namur et s'était très jeune passionné pour la Préhistoire. Ses prospections l'avaient amené à parcourir la région de Namur et à visiter la grotte de Spy. Il y avait ramassé, sur les flancs de la terrasse, quantités de dents fossiles et de silex taillés et avait la forte conviction qu'il s'agissait là d'un lieu à explorer plus avant[1]. Malgré sa passion pour la Préhistoire, Marcel De Puydt entreprit des études supérieures en Droit et en Sciences administratives à l'Université de Liège. Suite à cela, il fut nommé chef du Contentieux de la ville de Liège (Hasse, 1940 : 98).

Fig. 1 — Portrait photographique de Marcel De Puydt jeune.

Parallèlement, il continua ses prospections archéologiques et devint, en 1879, membre de l'Institut archéologique liégeois.

C'est dans ce contexte liégeois qu'il fit, en 1881, la connaissance de Maximin Lohest, dit Max, (Liège 8 septembre 1857 – Liège 7 septembre 1926) (Fig. 2), ingénieur des mines de

[1] En 1929, Marcel De Puydt rédigea un *Mémoire* resté inédit et relatant, selon ses souvenirs, le déroulement des événements depuis sa rencontre avec Max Lohest. Ce *Mémoire* est une source d'information très riche. Nous y ferons souvent référence dans ce texte.

Fig. 2 — Portrait photographique de Maximin Lohest datant de 1899.

formation et géologue à l'Université de Liège (Fourmarier, 1953), ainsi que de Julien Fraipont (Liège 17 août 1857 – Liège 22 mars 1910), paléontologue à l'Université de Liège également. Ces deux personnes partageaient avec lui la même curiosité sur les origines de l'Homme.

À cette époque, Max Lohest était assistant du professeur Gustave Dewalque au cours de Géologie à l'Université de Liège, tandis que Julien Fraipont donnait le cours de Paléontologie.

4. Le sondage de 1885

Marcel De Puydt avait eu l'occasion d'emmener Max Lohest sur le terrain de ses découvertes archéologiques. Tout naturellement, l'intérêt scientifique de la grotte de Spy avait été évoqué.

Le site avait déjà été exploré par Alfred Rucquoy au mois d'août 1879 (Rucquoy, 1886). Médecin à Namur mais également archéologue amateur, Rucquoy avait procédé à la vidange quasi complète de l'intérieur de la grotte[2]. Le projet de Marcel De Puydt et de Max Lohest serait par conséquent d'évaluer le potentiel de la terrasse, par un sondage qui fut effectué au mois d'août 1885.

Pour exécuter les travaux, ils firent appel à Armand Orban, un ancien mineur habitant à Huccorgne. Lohest disait de lui qu'il s'agissait d'un homme « au-dessus de sa condition » (Lohest *et al.*, 1925 : 17), bon observateur, désireux de s'instruire et capable d'initiative. Dans un premier temps, Orban fut chargé d'explorer les éboulis de la terrasse, tâche fastidieuse car l'épaisseur des éboulis pouvait atteindre plus de 2 m par endroits. Ensuite, il fut décidé de creuser une tranchée de sondage de 3 m de long sur 2 m de large et 1,80 m de profondeur au niveau de l'entrée de la grotte (De Puydt *et al.*, 1886 : 34-35). Là, un niveau ossifère fut observé, niveau qui allait en s'enfonçant sous les éboulis de la terrasse. Pour y accéder sans devoir percer la couche d'éboulis, Orban proposa de creuser des galeries, comme son ancien métier de porion l'y autorisait. Orban creusait à la lueur de la bougie et ramenait le sédiment au grand jour où il était examiné par Lohest ou De Puydt (Lohest *et al.*, 1925 : 19). Une lettre de De Puydt à Lohest[3] donne quelques précisions supplémentaires, notamment qu'un relevé métré des galeries, dont nous n'avons plus de traces aujourd'hui, était effectué par Orban. Dans cette lettre, De Puydt exprime ses craintes qu'au point de vue géologique, ils ne laissent « échapper des choses intéressantes » et insiste pour que Lohest se rende sur le terrain.

---

[2] En 1885, les résultats des fouilles de Rucquoy n'avaient pas encore été publiés. Ils ne le seront qu'après les découvertes de Lohest et De Puydt.

[3] Lettre sans date n°4 de Marcel De Puydt à Max Lohest.

Ce qui ne devait être qu'un sondage semble, à la lecture des lettres et publications avoir pris une certaine ampleur. Les découvertes de 1885, bien que n'ayant pas livré d'ossements de Néandertaliens, étaient abondantes (plusieurs milliers de pièces lithiques) (De Puydt *et al.*, 1886 : 36) et comportaient assez d'ossements de faune et de pièces archéologiques intéressantes pour qu'une réelle campagne de fouille soit envisagée au printemps suivant.

5. LA FOUILLE DE 1886

Il n'existe plus de notes de terrain de la fouille de 1886. Dans son *Mémoire*[4], Marcel De Puydt signale que le carnet où il consignait les informations relatives à la durée des travaux, à sa présence sur le site et à ses recherches archéologiques, a été détruit accidentellement au début du XXème siècle. Par ailleurs, il n'est nulle part fait mention de notes prises par Max Lohest, ce qui, bien sûr, ne signifie pas qu'il n'y en ait pas eu.

Par conséquent, la correspondance contemporaine de la fouille aurait pu acquérir une valeur de référence pour la restitution des faits. Mais hélas, une seule lettre, signée par Orban, concerne directement la fouille avec certitude[5] (Fig. 3). Le document n'est pas daté mais son contenu indique qu'il précède la rédaction du procès-verbal de la découverte. Il nous renseigne sur quelques faits de terrain utiles à la compréhension du déroulement des travaux. À l'analyse de cette lettre, il apparaît que les scientifiques n'étaient pas en permanence sur le site lors de la fouille, laissée alors à l'initiative du mineur. Dans cette lettre, Orban dit avec quelle rapidité il exécute le creusement pour arriver sur le « sol en place » afin de pouvoir faire un relevé de coupe et il attend des instructions. En outre, il précise que « les membres humains sont décimés » sur toute la terrasse et suppose que le crâne s'y trouve aussi. Cela laisse à penser que c'est Orban seul qui a mis au jour l'essentiel des ossements humains et donc que, pour la plupart d'entre eux, les observations stratigraphiques n'ont été faites qu'*a posteriori*.

Une autre lettre[6] (Fig. 4), déjà évoquée ci-dessus, adressée par De Puydt à Lohest, date peut-être également de la fouille de 1886, mais nous avons des indices pour croire qu'elle aurait pu être rédigée dès 1885, car De Puydt y parle d'un os creux et gravé qui pourrait correspondre à celui décrit dans la publication du sondage (De Puydt *et al.*, 1886 : 37).

À part cela, nous n'aurons pas plus de détails concernant la fouille de 1886 à la lecture de la correspondance. Néanmoins, dans son *Mémoire* rédigé 43 ans après les faits, Marcel De Puydt donne des informations quant à l'organisation du travail. Max Lohest et lui allaient ensemble à Spy le dimanche et à tour de rôle en semaine. La fréquence des visites n'était probablement pas journalière comme on l'a déjà vu précédemment avec la lettre d'Orban.

6. LA RÉDACTION DU PROCÈS-VERBAL

Au début du mois de juillet 1886, Lohest et De Puydt mettent fin aux fouilles dans l'urgence (Lohest 1925 : 19). La tranchée menace de s'effondrer alors que des ossements humains sont encore pris dans la coupe. Il importait alors, à une époque où l'existence des Hommes fossiles n'était encore qu'une hypothèse très discutée, de faire constater rapidement la présence, sous une couche contenant des ossements d'espèces disparues, d'ossements humains dans les

[4] *Mémoire* de Marcel De Puydt : 7.

[5] Lettre sans date n°2 d'Orban à De Puydt.

[6] Lettre sans date n°4, de De Puydt à Lohest.

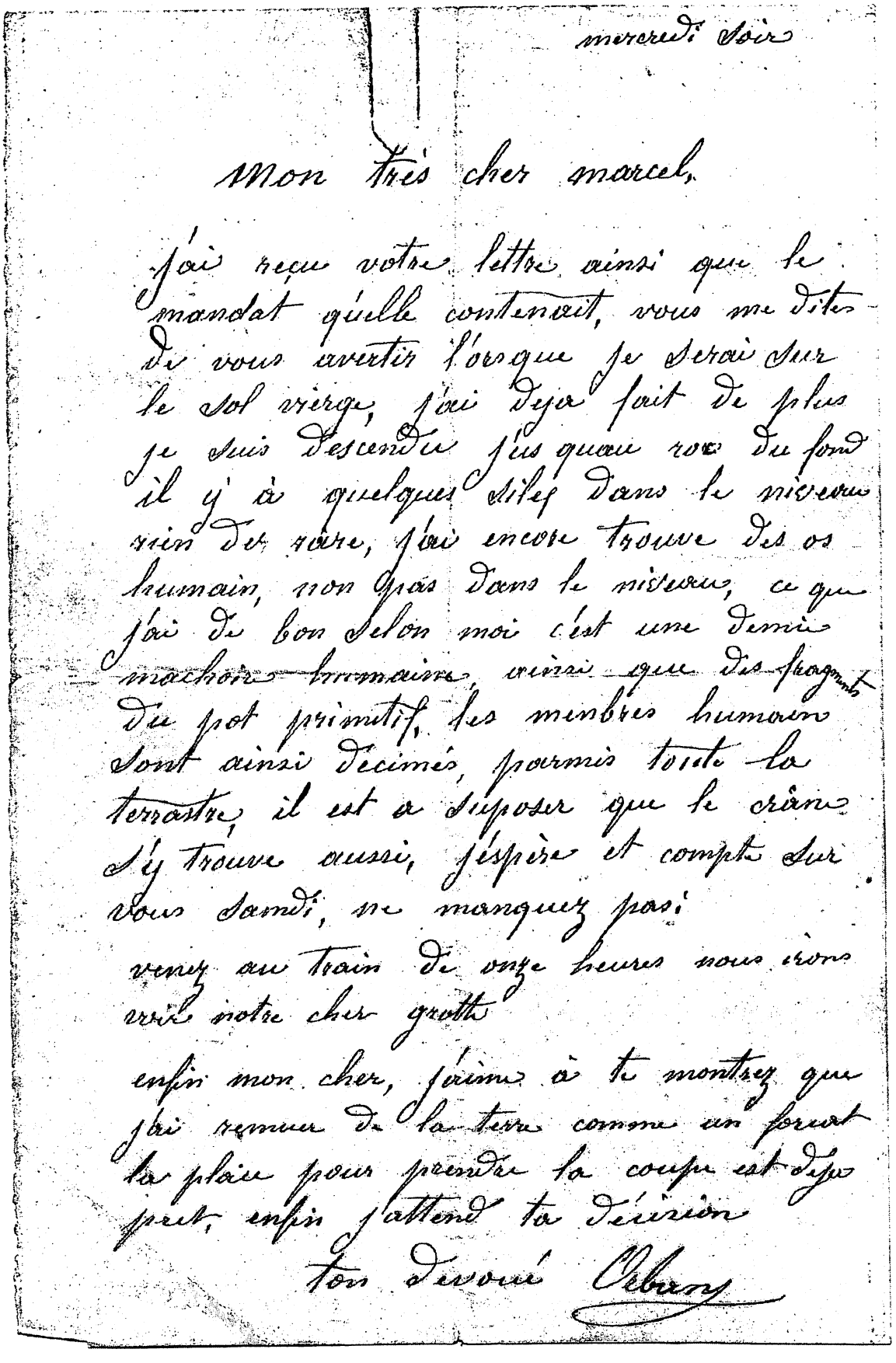

mercredi soir

Mon très cher marcel,

j'ai reçu votre lettre ainsi que le mandat qu'elle contenait, vous me dites de vous avertir lorsque je serai sur le sol vierge, j'ai déjà fait de plus je suis descendu jusqu'au 100 du fond il y a quelques silex dans le niveau vierge, j'ai encore trouvé des os humain, non pas dans le niveau, ce que j'ai de bon selon moi c'est une dernière mâchoire humaine, ainsi que des fragments du pot primitif, les membres humains sont ainsi décimés, parmis toute la terrasse, il est à supposer que le crâne s'y trouve aussi, j'espère et compte sur vous samdi, ne manquez pas!

venez au train de onze heures nous irons voir notre cher grotte

enfin mon cher, j'aime à te montrer que j'ai remué de la terre comme un forcat la plaie pour prendre la coupe est déjà prête, enfin j'attend ta décision

ton dévoué Orban

Fig. 3 — Lettre adressée par Armand Orban à Marcel De Puydt, datant de 1886.

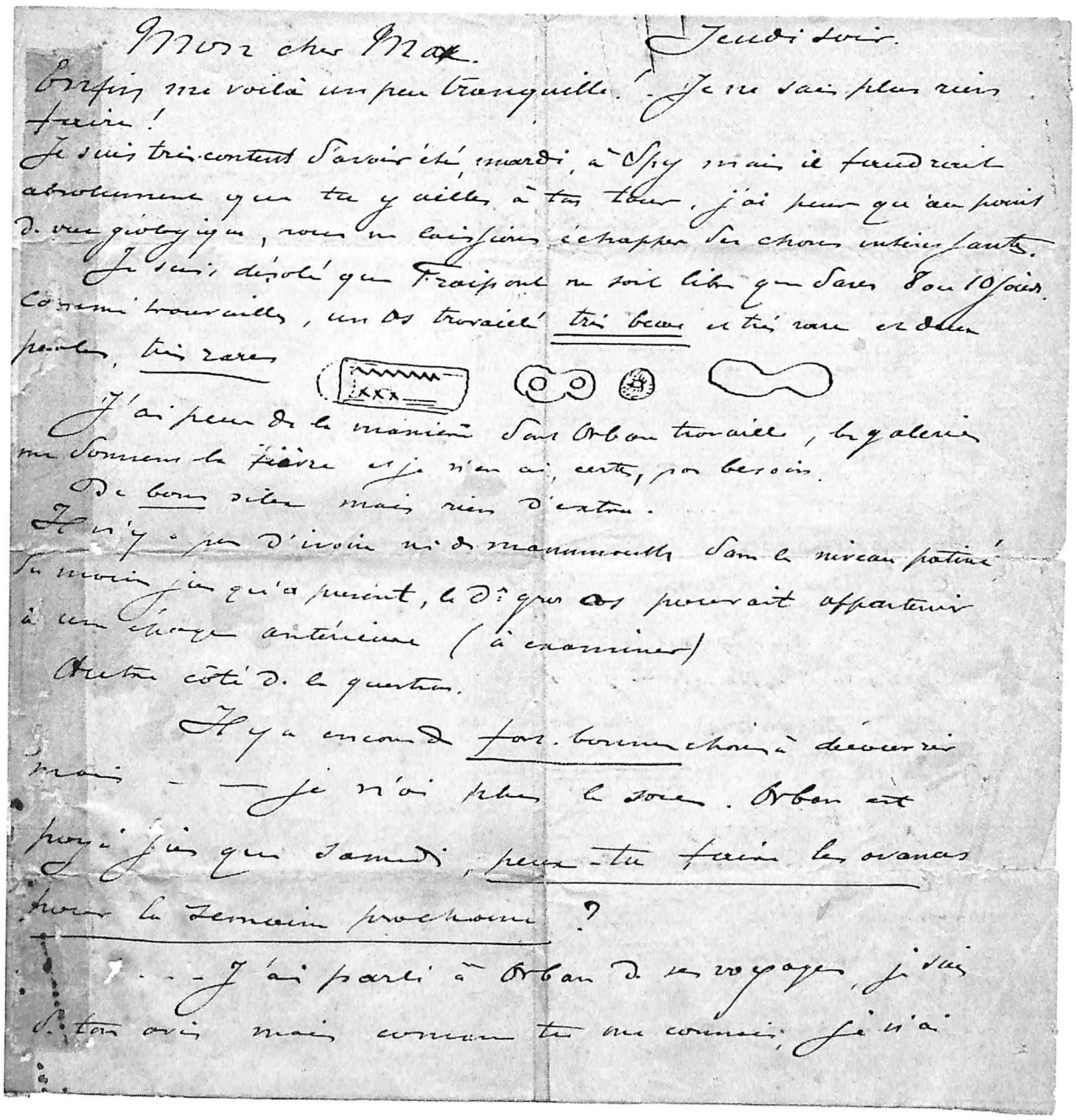

Fig. 4 — Extrait d'une lettre adressée par Marcel De Puydt à Maximin Lohest, datant soit de 1885, époque du sondage à Spy, soit de 1886, époque des fouilles à Spy, dont voici la transcription complète :

Jeudi soir. Mon cher Max. Enfin me voilà un peu tranquille ! Je ne sais plus rien faire ! Je suis très content d'avoir été lundi à Spy mais il faudrait absolument que tu y ailles à ton tour, j'ai peur qu'au point de vue géologique, nous ne laissions échapper des choses intéressantes. Je suis désolé que Fraipont ne soit libre que dans 8 ou 10 jours. Comme trouvailles, un os travaillé <u>*très beau*</u> *et très rare et deux perles,* <u>*très rares*</u>. (Dessins des objets) *J'ai peur de la manière dont Orban travaille, les galeries me donnent la fièvre et je n'en ai, certes, pas besoin. De bons silex mais rien d'extra. Il n'y a pas d'ivoire ni de mammouth dans le niveau patiné du moins jusqu'à présent, le dr gros os pourrait appartenir à une époque antérieure (à examiner). Autre côté de la question. Il y a encore de* <u>*fort bonnes*</u> *choses à découvrir mais..... je n'ai plus le sou. Orban est payé jusque samedi,* <u>*peux-tu faire les avances pour la semaine prochaine ?*</u> *..... J'ai parlé à Orban de ses voyages, je suis de ton avis mais comme tu me connais, je n'ai rien osé dire. C'est une petite leçon pour l'avenir. Orban avait beaucoup travaillé, semble-t-il. J'ai rapporté la plus belle dent de mammouth que j'ai encore vue de Spy, je l'ai trouvée moi-même et peut-être la conserverons-nous. Je n'oserai pas parler à*

niveaux de Spy. À cette fin, un procès-verbal décrivant sommairement la stratigraphie développée sur le site fut rédigé au mois de juillet 1886 par Max Lohest. Les signataires en étaient Julien Fraipont, Marcel De Puydt, Ivan Braconier et Max Lohest lui-même. Un doute subsiste quant à la date exacte de la rédaction de ce document car le manuscrit original indique le « II » Juillet 1886 tandis que sa publication en annexe dans « L'Homme contemporain du Mammouth à Spy » (De Puydt *et al.*, 1887) donne la date du 11 juillet 1886. Il s'agit là peut-être d'une faute de typographie. Le document en comporte d'ailleurs d'autres, notamment une erreur dans l'initiale du prénom d'Ivan Braconier. Néanmoins, c'est cette date du 11 juillet qui est unanimement retenue dans les publications postérieures, l'article des *Annales* ayant vraisemblablement servi de référence à plusieurs reprises.

7. La destination des fossiles et des artefacts

Afin d'éclaircir les questions de la destination du matériel issu des fouilles et de leur propriété – deux sujets qui donneront lieu à un long débat, parfois houleux même, dans les années 1920 – les quelques éléments suivants sont à considérer.

1. Préalablement à la fouille, il avait été convenu que les frais encourus seraient partagés entre De Puydt et Lohest, sur fonds propres. La correspondance échangée par Max Lohest et Gustave Dewalque nous éclaire sur le refus de financement des fouilles à Spy par l'Université de Liège. En effet, Gustave Dewalque (1828-1905), professeur de Paléontologie, de Géologie et de Minéralogie à l'Université de Liège, avait orienté ses recherches principalement vers le Dévonien et le Carbonifère et ne souhaitait pas financer des fouilles sur le Quaternaire[7] (Fig. 5) qu'il jugeait trop divergeant des orientations prises par son laboratoire. Ce point crucial du financement des fouilles aura des implications essentielles quant à la propriété des fossiles et des artefacts.

2. Un deuxième point crucial concerne les dispositions prises lors de l'autorisation de fouille accordée par le propriétaire de la grotte, le Comte Albert de Beauffort. Marcel De Puydt avait été chargé d'obtenir cet accord et le Comte l'avait donné volontiers suivant les orientations rappelées dans sa lettre du 8 août 1886 (Fig. 6), à savoir, exécuter les fouilles pour « contribuer à l'avancement de la science »[8]. Marcel De Puydt mentionne dans son *Mémoire* une autre lettre datant du 16 juillet 1886 reprenant les termes précis de l'entretien qu'il avait eu avec le Comte. L'original de cette lettre ne nous est pas parvenu, nous n'en avons que la copie faite par De Puydt[9].

Après la fouille, les fossiles et les artefacts découverts à Spy ont été répartis, les pièces lithiques étant emmenées par Marcel De Puydt, les pièces osseuses, artefacts compris, par Max Lohest, comme il avait été convenu entre eux.

Fraipont d'argent, toi qui es son intime, tu pourrais lui demander s'il veut pour une faible part, payer les ossements à lui envoyer ou à envoyer. Rucquoy est revenu à Spy mais je n'ai pas eu le plaisir de le voir. Si tu vas à la grotte, préviens moi de suite car Orban demande ta sacoche, des boîtes, des bougies. Si tu y allais, lundi, écris à Orban, sans quoi, il restera à Huccorgne ce jour là. Je retournerai alors vers vendredi ou samedi examiner les lieux. J'espère que tout va bien autour de toi ! En hâte + et du papier pour dessiner, marquer les mesures des galeries etc.

[7] Lettre de Gustave Dewalque à Max Lohest, 13-05-1889, concernant d'autres fouilles à Namur.

[8] Lettre d'Albert de Beauffort à Marcel De Puydt, 08-08-1886.

[9] *Mémoire* de Marcel De Puydt rédigé en 1929 : 5-6.

Pour Namur, je ne crois pas qu'il me reste 200 fr disponibles ; d'ailleurs je ne donnerais pas volontiers cette somme pour des fouilles dans la quaternaire. J'ai donc dû répondre négativement à votre demande. Depuis, j'ai informé M. Fraipont, et je vous répète que je vous autorise à vous absenter le temps nécessaire aux fouilles que lui fera exécuter à Namur. Je vous retourne la lettre de M. Malevez.

Pour Madave, je vous ai signalé et fait signaler par M. Fraipont la nécessité d'exploiter ce gîte si remarquable, si vous ne voulez pas le voir exploité par le Musée autorisé par M. Braconnier, sénateur. J'ai mis Destiny à votre disposition.

Fig. 5 — Extrait d'une lettre de Gustave Dewalque à Max Lohest dont voici la transcription complète :

Université de Liège, Direction des Collections minérales, Spa, le 13 mai 1889.

Cher Monsieur Lohest, Je suis rentré de l'Académie, mercredi soir, en très bon état ; et la journée de jeudi ne fit rien pressentir. Tous les préparatifs furent faits pour aller passer la journée de vendredi à Liège. Je comptais m'y entretenir avec vous des fouilles à Namur et à Modave. Dans la nuit, je fus pris d'une forte fièvre, et le matin, je constatai que l'érysipèle occupait toute la jambe droite. De là, retard forcé, même pour la correspondance. Pour Namur, je ne sais pas s'il me reste 200 frs disponibles ; d'ailleurs je ne donnerais pas volontiers cette somme pour des fouilles dans le quaternaire. J'ai donc dû répondre négativement à votre demande. Depuis, j'ai informé M. Fraipont, et je vous répète que je vous autorise à vous absenter le temps nécessaire aux fouilles que lui fera exécuter à Namur. Je vous retourne la lettre de M. Malevez. Pour Modave, je vous ai signalé et fait signaler par M. Fraipont la nécessité d'exploiter ce gîte si remarquable, si vous ne vouliez pas le voir exploité par le musée autorisé par M. Braconnier [sic], *sénateur. J'ai mis Destiny à votre disposition. Quelques jours plus tard, celui-ci me dit que vous comptiez vous en occuper et qu'il vous accompagnerait avec grand plaisir. Je lui demandai comment la question d'argent était réglée et si vous payez en frais de route et de séjour : il me répondit que vous n'aviez pas parlé de le payer, et qu'il comptait y aller aux frais de l'université. Je lui fis remarquer que, dans ce cas, il devait chercher aux bons endroits et mettre sa récolte à part pour l'établissement qui le payait ; je ne manquai pas d'ajouter que ce système vous était préjudiciable et de nature à susciter des complications fort regrettables. Je le chargeai de vous faire part de mes observations. Par votre lettre du 7 ct, vous me proposez de faire les fouilles nécessaires de compte à demi avec Destiny. Je n'ai pas d'autorisation à vous donner autre que celle de vous absenter ; et celle-là était implicitement donnée lorsque je vous ai engagé à faire ces fouilles et mis mon préparateur à votre disposition pour vous aider. J'étais prêt à payer les fouilles, sauf à tout recueillir ; mais je préférais que vous le fissiez à vos frais, parce que vous y avez déjà beaucoup recueilli, et que, comme vous devez travailler là-dessus, cela dispensait d'étiqueter avec soin les deux séries d'échantillons. A ce sujet, je dois vous dire, en réponse à un passage de votre lettre, que vous pouvez toujours vous réserver le droit de décrire tout fossile que vous fourniriez à l'Université, à titre gratuit ou onéreux. Il y a un autre passage qui m'a étonné. Comme il n'y a pas de poissons famenniens dans les collections universitaires, vous ne désirez pas en fournir dans les circonstances actuelles. Je vous avoue que je ne comprends pas. J'espère pouvoir aller à Liège jeudi ou vendredi et j'aimerais de vous entretenir de tout cela. Si vous êtes à Namur, veuillez me télégraphier votre adresse. J'aime à croire que vous y faites bonne récolte, et je vous souhaite bon temps et grand succès. Votre dévoué G Dewalque.*

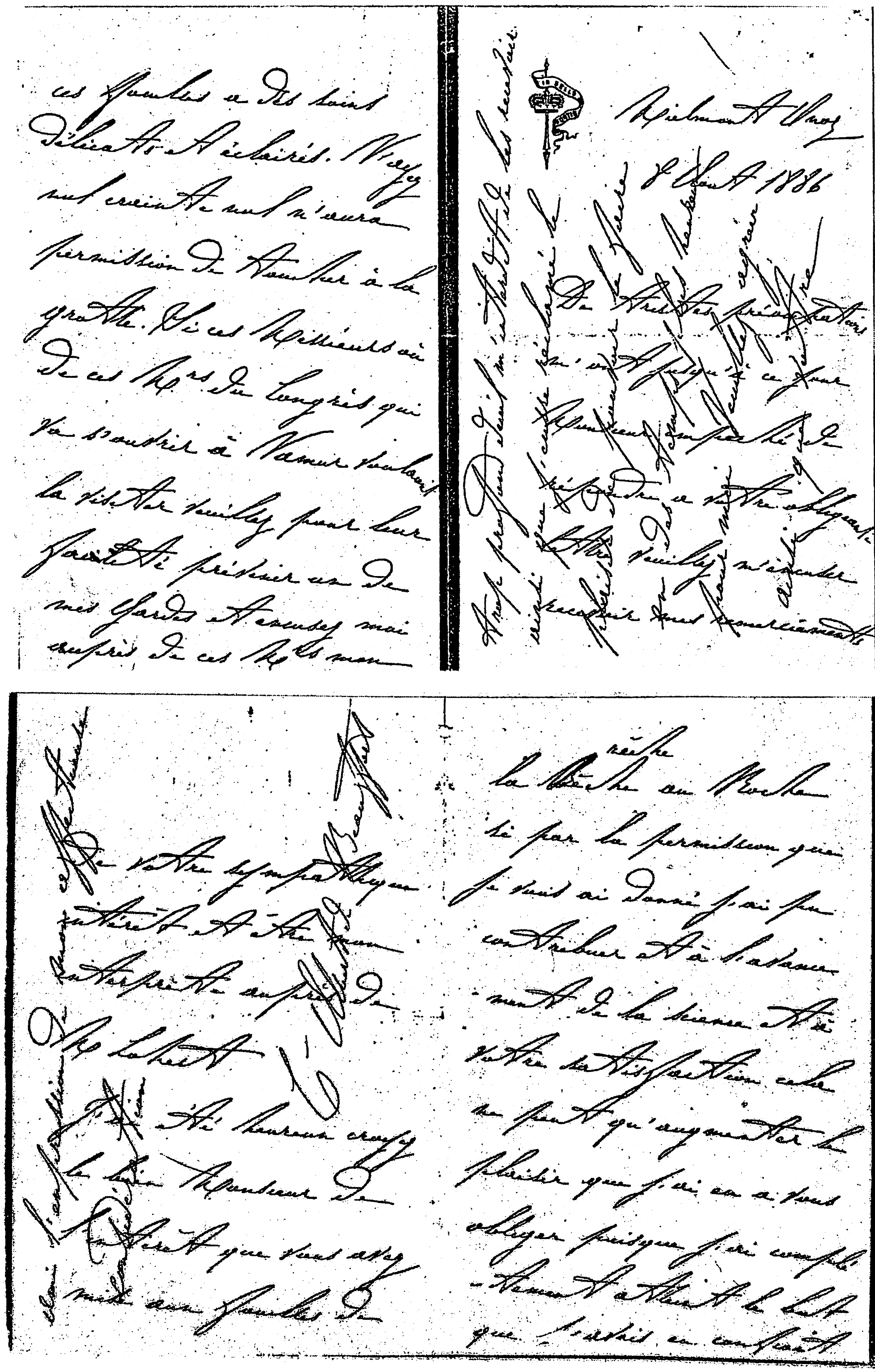

Richmont [illegible]
8 Août 1886

[illegible] empêché de répondre à votre obligeante lettre, veuillez m'excuser [illegible] recevoir tous remerciements [illegible]

J'ai été heureux, croyez le bien Monsieur, de l'intérêt que vous avez mis aux fouilles de

la recherche au Rocher et par la permission que je vous ai donnée j'ai pu contribuer à l'avancement de la science et à votre satisfaction cela ne peut qu'augmenter le plaisir que j'ai eu à vous obliger puisque j'ai complètement atteint le but que j'avais en confiant

ces grottes à des soins délicats et éclairés. N'ayez nulle crainte nul n'aura permission de toucher à la grotte. Si ces Messieurs ou de ces Mrs du Congrès qui va s'ouvrir à Namur voulaient la visiter veuillez pour leur faciliter prévenir un de mes gardes et excusez moi auprès de ces Mrs mon

de votre sympathique intérêt et être mon interprète auprès de [illegible]

3. Un troisième élément jouera un rôle à son heure : la publication de la fouille. Dans la publication de la découverte (De Puydt *et al.*, 1887 : 240), le *Nota Bene* paru dans l'explication des planches signale que les objets figurés font partie des collections respectives de De Puydt et Lohest. Sur cette question, Marcel De Puydt se défend, dans son *Mémoire*[10], en expliquant qu'il s'agissait là, dans son chef, rien de plus qu'une manière de donner une localisation aux objets. Pourtant, beaucoup plus tard, Lohest utilisera ce *Nota Bene* pour confirmer son droit de propriété sur les objets.

7.1. Le devenir des pièces lithiques

Marcel De Puydt garda toute sa collection issue de ses prospections et fouilles à Spy en un local dont il disposait à la Ville de Liège. Néanmoins, dans son *Mémoire*, il déclare ne s'être jamais considéré comme légitime propriétaire du matériel lithique de Spy malgré le « partage » signalé plus haut, mais bien comme le dépositaire d'une collection qui devait en finalité être confiée à un musée archéologique. Il conserva ce matériel dans sa collection privée pendant de longues années, considérant cette détention comme utile à l'étude. Par la suite, en avril 1909, il fit don au Musée de Paléontologie de l'Université de Liège d'une part de sa collection de silex taillés[11]. Puis vint la Première Guerre mondiale qui gela toute autre action en la matière. Enfin, De Puydt tarda à se défaire des pièces auxquelles « il s'était attaché »[12], en les léguant finalement dans l'urgence au Musée archéologique liégeois (actuellement le Grand Curtius) par un acte passé devant notaire en 1920, à un moment de sa vie où son état de santé lui donnait beaucoup d'inquiétudes. Cette collection y est encore conservée actuellement.

Or, on ne peut léguer que ce que l'on possède. À ce sujet, la position de Marcel De Puydt est ambivalente. Bien que considérant le matériel de Spy comme revenant obligatoirement à une institution publique, il apparaît qu'il a, tout comme son ami Lohest, fini par considérer « qu'en fait de meuble, la possession vaut titre »[13], ce qui lui permit de disposer des artefacts lithiques de Spy à sa guise.

Signalons que, lors de la passation de l'acte auquel Max Lohest avait été convié comme témoin, un incident se produisit. Alors que le texte de l'acte mentionnait que la donation au musée était faite de manière à respecter la volonté du Comte Albert de Beauffort, Lohest tint à préciser que les engagements pris vis-à-vis du Comte ne concernaient que De Puydt et « qu'en aucune manière cela n'enlevait à sa propre liberté d'action »[14]. Cet incident fut à l'origine d'un refroidissement des relations entre Lohest et De Puydt.

Ce deuxième legs de Marcel De Puydt et l'incident qui s'y produisit amenèrent à se poser plus ouvertement la question de savoir ce qu'il adviendrait du matériel osseux de Spy et plus particulièrement des ossements de Néandertaliens.

---

[10] *Mémoire* de Marcel De Puydt : 22-23.

[11] Lettre de Julien Fraipont à Marcel De Puydt, 29-04-1909.

[12] *Mémoire* de Marcel De Puydt : 11.

[13] *Mémoire* de Marcel De Puydt : 25.

[14] *Mémoire* de Marcel De Puydt : 13.

Fig. 6 (ci-contre) — Lettre du Comte Albert de Beauffort à Marcel De Puydt dont voici un extrait de la transcription :

Mielmont Onoz, 8 Aout 1886. [...] J'ai été heureux croyez le bien Monsieur de l'intérêt que vous avez mis aux fouilles de la Bèche au Roche si par la permission que je vous ai donné j'ai pu contribuer et à l'avancement de la science et à votre satisfaction cela ne peut qu'augmenter le plaisir que j'ai eu à vous obliger puisque j'ai complètement atteint le but que j'avais en confiant ces fouilles à des soins délicats et éclairés. N'ayez nul crainte nul n'aura permission de toucher à la grotte. [...] C- Albert de Beauffort.

7.2. Les pièces osseuses

Dès le jour de leur découverte, il y eut discussion sur la destination des ossements de Néandertaliens. Dans son *Mémoire*, Marcel De Puydt raconte comment Max Lohest lui fit part de la découverte des « crânes » et lui proposa d'en garder un des deux. De Puydt lui répondit qu'il lui laissait le sien car d'un point de vue scientifique, il valait mieux ne pas éparpiller les ossements[15].

Depuis cette date et jusqu'à la succession de Julien Fraipont, les ossements furent conservés au laboratoire de Paléontologie humaine de l'Université de Liège où Fraipont en fit l'étude anthropologique et où d'autres anthropologues et préhistoriens pouvaient les examiner.

Mais après le décès de Fraipont (22 mars 1910), la succession à la chaire de Paléontologie ne se passa pas comme Max Lohest l'avait espéré puisqu'il avait souhaité que Charles Fraipont (1883-1946), fils de Julien, paléontologue également, lui succédât. À cette occasion, Lohest avait même proposé d'offrir les fossiles de Spy à l'Université si cette nomination était entérinée[16]. Charles Fraipont assurait déjà la direction du laboratoire de Paléontologie et sa nomination était en cours quand le ministre de tutelle changea d'avis pour nommer deux autres personnes à sa place, dont les compétences n'étaient pas anthropologiques (Paul Cerfontaine, zoologiste et Armand Renier, ingénieur et géologue). Max Lohest, particulièrement déçu de ce manque de considération de la part des politiques pour l'évolution humaine, et inquiet du devenir des ossements de Spy aux mains de profanes, choisit de les retirer du laboratoire, et menaça de les vendre afin de révolter l'opinion publique contre la manière d'agir du ministre. À ce sujet, il eut une conversation avec Marcel De Puydt également relatée dans son *Mémoire*[17]. Mais Lohest n'en fit rien et conserva dorénavant les ossements dans son bureau à l'Université[18].

En août 1914, lors de l'invasion allemande, Louis Dumont, le technicien du laboratoire, prit l'initiative de déplacer d'urgence les ossements suite au saccage du bureau de Max Lohest par l'occupant. Il les apporta au domicile de Charles Fraipont, au Mont-Saint-Martin à Liège, Max Lohest ayant quitté la ville. Ces faits sont retracés dans un article paru en 1923 dans le journal *La Meuse*[19] (Fig. 7). Le quotidien relate que Charles Fraipont fut prié à quatre reprises par les Allemands de restituer les ossements. Il serait parvenu à les convaincre qu'ils étaient en lieu sûr, à l'étranger. Vers 1917, la famille Lohest étant de retour à Liège, Fraipont apporta les ossements au domicile de Max Lohest qui les enferma dans un coffre. Après la guerre, les ossements ne réintégrèrent jamais les laboratoires de l'Université bien que Charles Fraipont ait récupéré la direction du laboratoire de Paléontologie.

Par la suite, une lettre fort instructive de Fraipont à De Puydt, fait état de l'offre reçue par M. Lohest de la part de Bashford Dean (1867-1928), célèbre zoologiste américain, agissant au nom de l'*American Museum of Natural History*. Dean lui proposa la somme de cent mille dollars de l'époque pour les ossements de Spy. Lohest déclina l'offre avec véhémence[20].

Pourtant la question de la vente des ossements ne lui était pas si étrangère. En 1889 déjà, Max Lohest avait rédigé un premier tes-

---

[15] *Mémoire* de Marcel De Puydt : 10.

[16] Lettre de Charles Fraipont à Marcel De Puydt datée du 18-10-1928 : 1.

[17] *Mémoire* de Marcel De Puydt : 24-25.

[18] Lettre de Charles Fraipont à Marcel De Puydt, 18-10-1928 : 2.

[19] Maurice Beerblock, « Un beau geste à faire », *La Meuse*, samedi 17 mars 1923.

[20] Lettre de Charles Fraipont à Marcel De Puydt, 18-10-1928 : 3.

* * *

Quand éclata la guerre, les os de Spy étaient dans une armoire du bureau du professeur Lhoest, à l'Université. C'est là qu'à une date de 1914 dont sa modestie ou sa mémoire n'a pas gardé l'exact souvenir, un garçon-préparateur de laboratoire, Louis Dumont, déjouant la surveillance des Allemands, pénétra un matin, après avoir croisé des «feldgrau» qui emportaient des livres. Dans une armoire contiguë à celle des ossements, la toge du professeur Lhoest avait disparu; tous les tiroirs avaient été enlevés, les livres volés, mais l'armoire aux ossements de Spy était intacte.

Louis Dumont, sachant ce qu'il faisait, ouvrit l'armoire, en dissimula le contenu dans un panier qu'il avait apporté, et gagna la sortie. La chance le servit. Le concierge de l'Université (qu'il était censé être venu ravitailler) et qui était connu des Allemands, facilita sa sortie.

Louis Dumont, gagnant la place Verte, s'en fut sonner chez un notaire et lui remit son précieux fardeau (M. Lhoest était absent de Liége). Le notaire, craignant les perquisitions allemandes, fit porter les ossements chez le professeur Fraipont, collègue et voisin de M. Lhoest, à qui les Allemands interdisaient l'accès de l'Université. Les Allemands, après les avoir vainement cherchés à l'Université dans les collections de paléontologie, s'en vinrent chez M. Fraipont; par quatre fois, ils le sommèrent de les mettre sur la piste. M. Fraipont réussit à les persuader que les crânes étaient en lieu sûr, en Angleterre ou en Amérique. Au bout de deux années, M. Lhoest étant rentré chez lui, son collègue le pria de reprendre son bien. Et, chez M. Lhoest comme chez M. Fraipont, les visiteurs en «feldgrau» passèrent toujours à côté du trésor.

Telle est, reconstituée d'après les dires de Louis Dumont et de MM. les professeurs Lhoest et Fraipont, la version brute du sauvetage. Elle ne diffère des autres versions connues que sur des points de détail, et toutes sont d'accord sur ce point que c'est Louis Dumont qui a sauvé les crânes et les a portés en lieu sûr.

Fig. 7 — Extrait de l'article « Un beau geste à faire » de Maurice Beerblock paru dans le journal *La Meuse*, le 17 mars 1923. L'article relate comment les fossiles de Spy furent mis à l'abri lors de l'invasion allemande de 1914.

tament[21] où il demandait à ses héritiers de s'adresser aux principaux musées d'Europe et d'Amérique pour vendre les « crânes de Spy ».

Par ailleurs, Charles Fraipont mentionne, dans sa lettre du 18 octobre 1928, l'existence de deux notes écrites de la main de Max Lohest qui n'excluent pas que ses héritiers vendent les ossements après sa mort. Ce qui est certain, c'est que la famille Lohest, Max en tête, se considérait comme légitime propriétaire de tout le matériel osseux de Spy, issu des fouilles de 1885-1886, étant donné qu'il avait pour une part financé les fouilles.

7.3. L'aspect légal

Du point de vue légal, en 1886, le code civil disait : « La propriété d'un trésor appartient à celui qui le trouve dans son propre fonds : si le trésor est trouvé dans le fonds d'autrui, il appartient pour moitié à celui qui l'a découvert, et pour l'autre moitié au propriétaire du fonds. Le trésor est toute chose cachée ou enfouie sur laquelle personne ne peut justifier sa propriété, et qui est découverte par le pur effet du hasard. »

C'est Armand Orban qui a découvert les ossements, mais il opérait à la demande de Max Lohest et de Marcel De Puydt. Légalement donc, les découvertes de Spy auraient dû appartenir pour moitié aux deux inventeurs et pour moitié au Comte de Beauffort, avec la nuance que Max Lohest travaillait pour l'Université.

La caractère fortuit de la découverte est discutable, d'autant qu'aucune législation en matière de fouille n'existait à l'époque. La réglementation sur les fouilles archéologiques en Région wallonne ne date que de 1999.

[21] Manuscrit de Max Lohest, 04-04-1889.

7.4. La propriété des ossements

Bien que conservés au domicile des Lohest, ces ossements, dans l'esprit de la plupart, étaient la propriété soit de l'Université de Liège, soit de la famille de Beauffort. Les tenants et aboutissants de cette polémique sont complexes pour plusieurs raisons. Notamment parce qu'aucun écrit relatif à l'attribution des ossements n'a de caractère suffisamment officiel pour que l'on puisse trancher définitivement. Également parce qu'interviennent dans cette histoire des considérations d'ordre personnel qu'il serait trop délicat d'essayer de reconstituer mais que l'on sent tenaces à la lecture de la correspondance[22].

Le Comte Albert de Beauffort avait autorisé les fouilles à la grotte. Les conditions de ces fouilles avaient fait l'objet d'un accord entre De Puydt et de Beauffort mais sans qu'ils jugeassent nécessaire de le mettre par écrit, une « parole de gentilhomme » ne devant pas être mise en doute. Deux lettres, déjà évoquées, signées par le Comte, témoignent de l'époque des fouilles : celle du 8 août 1886, de première main et celle du 24 juillet 1885, dont nous avons une transcription par De Puydt. Le Comte s'y réjouit d'avoir pu contribuer à l'avancement de la science, ce qui nous donne une petite idée de son état d'esprit. Une lettre à Dom Grégoire Fournier, un nouveau protagoniste de l'affaire dont il sera plus largement question plus bas, et une lettre à Marcel De Puydt, écrites en 1925 par le Comte Georges de Beauffort, fils d'Albert[23], dont nous n'avons à nouveau que les transcriptions faites par De Puydt, vont dans le même sens : le Comte Albert souhaitait enrichir « le trésor scientifique national » et laisser les pièces issues des fouilles à Spy à la disposition des savants. Le Comte Georges ajoute qu'il blâme ceux qui ne se conforment pas aux volontés de son père, c'est-à-dire Max Lohest, encore vivant à ce moment. Il ressort de ces lectures que le Comte Albert s'estimait également être propriétaire des objets découverts. Même s'il ne souhaitait rien garder, il considérait avoir un droit de regard sur leur destination. Dans cet esprit, il accorda, par la suite, la même autorisation de fouilles à de Loë et Rahir qui fouillèrent à la grotte de Spy de 1906 à 1909 aux bénéfices des Musées royaux du Cinquantenaire.

D'un troisième côté, l'Université de Liège pouvait aussi prétendre à la propriété des pièces de Spy, car bien que n'ayant que très peu contribué au financement des fouilles[24], l'Université, par l'intermédiaire de Gustave Dewalque, avait autorisé Max Lohest à les effectuer. Autrement dit, l'Université payait son salaire et de ce fait contribuait aux frais de fouille.

À vrai dire, un certain flou régnait en la matière à cette époque, car il était d'usage pour un scientifique de constituer ses propres collections, géologiques, paléontologiques ou archéologiques, et cela même dans le cadre de son travail. L'abondante correspondance entretenue par Dewalque avec Lohest donne une idée de la manière de procéder dans leur laboratoire[25]. À sa retraite, Gustave Dewalque souhaitait vendre à l'Université de Liège les importantes collections de fossiles et de minéraux qu'il avait accumulées tout au long de sa carrière académique et personne ne semble s'en être formalisé.

Quant à Max Lohest, un document rédigé en 1899[26] résume l'étendue des collections paléontologiques qu'il souhaite également

[22] Notamment la lettre de Grégoire Fournier à Marcel De Puydt, 25-11-1925 ou la lettre de Max Lohest fils à Charles Fraipont, 30-07-1929.

[23] Lettre de Marcel De Puydt à Grégoire Fournier, 22-10-1925.

[24] Dans sa lettre datée du 15 juin 1929, Charles Fraipont fait mention d'un versement de 188 frs effectué par son père aux frais du laboratoire de Paléontologie pour l'exécution des fouilles à Spy.

[25] La correspondance de Dewalque.

[26] Document, 27-02-1899.

vendre à l'Université. Dans cette même lettre, il précise d'ailleurs que si l'Université consentait à cet achat, il lui ferait, en prime, don des ossements de Spy. Mais elle n'y consentit pas.

8. Les vaines ambassades

Quelques temps déjà avant le décès de Max Lohest, une première démarche avait été entreprise par Grégoire Fournier[27] pour amener la famille Lohest à se défaire des ossements de Spy au profit de l'Université.

Grégoire Fournier, moine à l'abbaye bénédictine de Maredsous, était un homme de science, autodidacte averti, qui avait rassemblé de riches collections en minéralogie, géologie, biologie, archéologie et paléontologie. Il existe d'ailleurs aujourd'hui un centre qui porte son nom à Maredsous, où ces collections sont visibles. Grégoire Fournier était relativement proche à la fois des familles Lohest, de Beauffort et De Puydt. Il avait été emprisonné à Diest pendant la Première Guerre mondiale en compagnie de deux des fils de Max Lohest[28]. Il avait par ailleurs rencontré Félix Vercheval, futur beau-fils de Marcel De Puydt, lors de fouilles au « Trou Félix », en 1903.

Le rôle de Grégoire Fournier dans cette affaire fut celui d'un médiateur chargé d'agir avec diplomatie afin que les ossements de Spy réintègrent l'Université de Liège, ou du moins qu'ils soient déposés dans une institution publique belge. Fut-il chargé officiellement de cette mission par quelqu'un ? Il apparaît que non, mais que sa position centrale entre les différents protagonistes ainsi que son grand intérêt pour ces matières l'aient placé comme personne idéale pour mener, au minimum, une petite enquête. Dans son *Mémoire*, Marcel De Puydt relate brièvement comment le bénédictin y fut amené[29].

Grégoire Fournier eut une très abondante correspondance à propos de l'affaire avec Marcel De Puydt, qui nous informe sur les démarches entreprises. Les documents disponibles ne permettent pas de situer précisément les débuts de ces échanges épistolaires. Il est possible que les deux hommes aient fait connaissance par l'intermédiaire de Félix Vercheval.

Les premières lettres dont nous disposons datent de 1925. En général, lorsque Marcel De Puydt écrivait ou répondait à Grégoire Fournier, il gardait un brouillon de sa lettre, de sorte que nous possédons souvent des échanges[30]. Dans les premiers écrits, Grégoire Fournier recueille les points de vue de chacune des parties, sans réellement intervenir en faveur d'une donation des ossements. Une lettre en particulier, datant de la fin de l'année 1925, fait état des positions de chacun mais également des relations entre les personnes et de leurs inimitiés[31] (Fig. 8). Fournier conclut que ces relations sont particulièrement exacerbées et que toute démarche faite pour convaincre la famille Lohest de se défaire des ossements de Spy doit être mûrement réfléchie afin de ne pas obtenir l'inverse du résultat souhaité. En outre, la santé de Max Lohest est vacillante à cette époque et les différents protagonistes décident, de commun accord, de ne pas aller plus avant afin de la ménager.

Mais après la mort de Max Lohest (1926), la question de la propriété des ossements de Spy devint plus sensible. Dans un premier temps, lors de la succession, ses héritiers n'entreprirent aucun acte de donation, ni

[27] Victor Fournier à l'état civil, Dom Grégoire en religion (Namur 2 décembre 1863 – Anvers 16 novembre 1931).

[28] Lettre de Grégoire Fournier à Pierre Lohest, 13-07-1929.

[29] *Mémoire* de Marcel De Puydt : 17-18.

[30] Les archives de Grégoire Fournier à l'abbaye de Maredsous pourrait, éventuellement, compléter certains manques.

[31] Lettre de Grégoire Fournier à Marcel De Puydt, 25-11-1925.

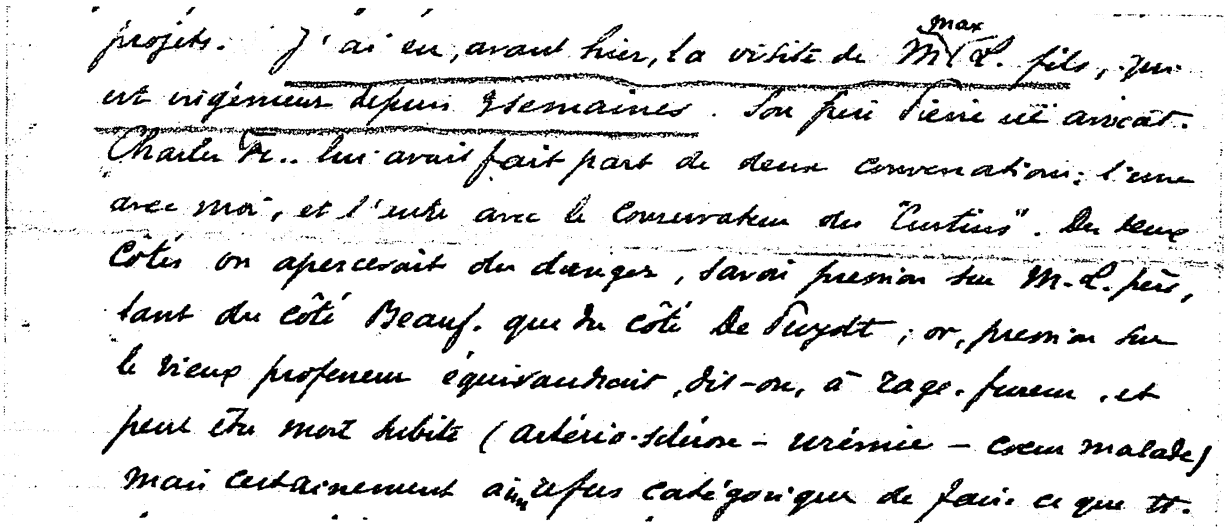

Fig. 8 — Extrait d'une lettre de Grégoire Fournier à Marcel De Puydt, dont voici la transcription complète :

Maredsous, le 25 Novembre 1925. Mon cher Monsieur De Puydt, Veuillez d'abord accepter mes excuses du retard apporté à vous répondre et à vous remercier au sujet de votre lettre du 20 novembre et de ses annexes. J'y réponds aussitôt que je le puis, et je réponds aussi à celle du 18 et à ses trois projets. J'ai eu, avant-hier, la visite de M. Max L. fils, qui est ingénieur depuis trois semaines. Son frère Pierre est avocat. Charles Fr. lui avait fait part de deux conversations : l'une avec moi, et l'autre avec le Conservateur du « Curtius ». Des deux côtés on percevait du danger, savoir pression sur M. L. père, tant du côté Beauf. que du côté De Puydt ; or, pression sur le vieux professeur équivaudrait, dit-on, à rage, fureur et peut-être mort subite (artério-sclérose, urémie, cœur malade) mais certainement aussi refus catégorique de faire ce que tt le monde désire au fond ! Le fils venait donc me voir pour connaître les intentions du Comte de Beauffort, et il avait été trouver Mr Hamal et Mr Servais, et avait pris connaissance de vos lettres de ces derniers temps. Notre entrevue a été longue, et voici ce que pense M. L. fils en résumé : 1) Son père vous garde rancune depuis la signature de votre acte de donation, et le meilleur moyen de l'empêcher d'en faire un pareil serait que vous, vous lui en parliez ou écriviez, même en termes indirects, comme seraient ceux de votre projet de lettre, à moi transmis le 18 ct. 2) Une intervention du Comte G. de Beauffort serait tout aussi mal prise, à moins qu'elle ne soit extrêmement adroite et amicale. Mais M. de B. s'y prêterait-il ? 3) La seule chose peut-être efficace, c'est qu'un ami de L. lui dise, comme par hasard, en causant avec lui, qu'il devrait faire son cadeau avant de « casser sa pipe » comme il dit fréquemment qu'il va le faire bientôt. Mais il ne faudrait pas insister et, ayant dit la chose, la laisser tomber. Et cet ami, qui pourrait-il être ? M. M. L. fils ne le voit pas : peut-être (encore une fois) pourrais-je le faire, mais certainement pas par écrit. Et pour cela, il faudrait que je rencontre L. ce qui n'est guère aisé : je l'ai vu il y a quinze jours, il a été très aimable, m'a dit que « ses os » étaient bien en sûreté chez lui dans un coffre, mais à ce moment, je ne savais absolument pas de quel œil il aurait vu, ou plutôt de quelle oreille il aurait entendu ce que j'aurais pu lui dire. Je n'ai donc rien dit. Quant à lui écrire, il ne peut en être question pour moi. Voilà donc la réponse à vos trois hypothèses. Vous voyez qu'elle n'est pas encourageante, et en réalité, je ne sais que dire ou que trouver qui puisse amener Mr Lohest à donner les crânes etc.... à l'Université. J'en parlerai à Mr de Beauffort, mais lui de son côté se bute dans son avis que M. L. n'est que le dépositaire des reliques de Spy, et cela jamais L. ne l'acceptera, et si Mr de B. s'avise de le lui dire ou écrire, la partie serait irrémédiablement perdue. Vous voyez, mon cher Monsieur De Puydt, où en est la question : la solution ne m'apparaît pas claire du tout et j'ai l'impression qu'il vaut autant temporiser et essayer de ne froisser aucun membre de la famille Lohest. Veuillez me croire votre bien sincèrement dévoué. (s) D. Grégoire Fournier osb

Vous m'avez décerné un certificat de diplomatie que je ne mérite pas du tout : la diplomatie et moi n'habitons pas la même maison : je veux bien être ambassadeur quand je puis faire plaisir à des amis, mais c'est ambassadeur extraordinaire. GF Je viens ; à ma grande joie, de trouver le « Congrès de Namur de 1886 », bien enfoui dans notre bibliothèque. Qui a dessiné ses belles planches ?.

de vente d'ailleurs, bien que le recteur de l'Université ait été mandaté par le ministre des Sciences et des Arts[32] pour faire une offre d'achat des ossements pour la somme de 100.000 francs[33]. De toute façon, une des filles Lohest était encore mineure, ce qui rendait difficile toute décision. Par la suite, des rumeurs de vente aux États-Unis circulèrent dans le milieu archéologique liégeois et l'inquiétude grandit. En octobre 1928, Charles Fraipont[34] jugea utile d'entreprendre une démarche auprès de Marie Lohest, veuve de Max, pour la convaincre de céder les ossements de Spy à l'Université de Liège. Dans une de ses lettres[35] à Marcel De Puydt, Charles Fraipont donne une copie de la réponse de Marie Lohest où elle précise que sa famille se considère toujours comme propriétaire des ossements de Spy[36] et qu'il n'est nullement question de faire une donation.

La correspondance entre De Puydt et Fournier devint plus suivie à partir de 1928. Les deux épistoliers échangèrent de nombreuses informations et conjectures sur l'état de la question. Marcel De Puydt souhaitait agir afin de rendre au patrimoine public les ossements de Spy mais il ne pouvait le faire ouvertement car il était déconsidéré par les héritiers Lohest qui lui gardaient rancune suite à l'incident chez le notaire en 1920, à propos de la collection de mobilier lithique (*cf. supra*). Son action se résuma alors à fournir les informations nécessaires aux intervenants, à savoir essentiellement Grégoire Fournier et Charles Fraipont.

Il finira par rédiger son *Mémoire*, déjà plusieurs fois cité ici, afin de rassembler en un seul document les informations éparses sur les événements depuis la fouille à Spy et de fournir des explications sur les points obscurs de son comportement. Ce travail devait à l'origine être publié dans un mémoire général à réaliser par Joseph Hamal-Nandrin[37], qui fouilla à Spy entre 1927 et 1933 et qui souhaitait y reprendre tous les travaux effectués précédemment. En définitive, ce projet ne fut pas réalisé et le *Mémoire* de De Puydt resta inédit. Néanmoins, un court article reprenant quelques points de ce texte fut publié (De Puydt, 1939).

Le 2 décembre 1928, Marcel De Puydt eut un entretien avec Louis Giltay, représentant du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique[38]. Le compte rendu de cet entretien[39] ainsi qu'une lettre rectificative de Giltay[40], font part de ouï-dire concernant une offre américaine de quatre millions de francs pour la cession des fossiles de Spy. Ces courriers ajoutent que la famille Lohest n'est pas opposée à l'idée de vendre et que si la vente est réellement envisagée, il serait peut-être bon de faire intervenir la justice. Cette démarche de Louis Giltay constitua la première intervention du Musée d'Histoire naturelle dans l'affaire.

Beaucoup plus tard, en 1976, Henry Field, agissant pour le *Field Museum* de Chicago, témoigna d'une rencontre qu'il eut à Bruxelles vers 1930, où un des propriétaires des ossements lui proposa de

---

32 Camille Huysmans fut Ministre des Sciences et des Arts du 17-06-1925 au 22-11-1927.

33 Notamment à ce sujet la lettre de Grégoire Fournier à Marcel De Puydt, 17-10-1927.

34 Carbone de la lettre de Charles Fraipont à Marie Lohest, 08-10-1928.

35 Lettre de Charles Fraipont à Marcel De Puydt, 31-12-1928.

36 Notes de Marcel De Puydt, 30-10-1928.

37 Joseph Hamal-Nandrin, (1869-1958), professeur à l'Université de Liège, crée le premier cours d'Archéologie préhistorique dans une Université belge (1926).

38 Devenu ensuite Institut royal des Sciences naturelles de Belgique par un Arrêté du Régent, 03-09-1948.

39 Document, 11-12-1928.

40 Lettre de Louis Giltay à Marcel De Puydt, 06-12-1928.

les céder pour un million de dollars[41]. On note ici que, dans le récit d'Henry Field, il s'agissait d'une proposition qu'on lui fit et non d'une offre de sa part, et que lui-même considérait que des fossiles d'une telle importance devaient rester dans leur pays d'origine[42].

À partir de ce moment, aux yeux des différents protagonistes, il faut à tout prix empêcher la sortie des ossements du pays. Face à cette éventualité, diverses stratégies sont examinées soit sur le plan légal, soit sur le plan public par exemple par le biais d'une campagne de presse. En pagaille, il est envisagé de faire intervenir les héritiers de Beauffort afin qu'ils attaquent les héritiers Lohest en justice, de faire passer, en urgence, une loi protégeant les objets archéologiques trouvés sur le territoire, de monnayer une transaction discrète voire de mettre les ossements sous séquestre.

Au mois de mars 1929, Charles Fraipont signala au Ministre des Sciences et des Arts qu'il avait reçu la visite de Pierre et Alexandre Lohest pour l'informer de leur décision de déplacer les ossements vers l'étranger[43] à défaut de la rédaction d'un document par le premier Ministre leur assurant leur propriété paisible. Fraipont ajoute qu'ils menacèrent de vendre les ossements et même de les détruire !

9. L'ASSIGNATION

Le 24 mai 1929, l'État assigne les héritiers de Max Lohest à comparaître devant le Tribunal civil de Liège pour entendre leur condamnation à restituer les ossements de Spy à l'État belge[44], l'État agissant au nom de l'Université de Liège.

À ce moment, l'aîné des héritiers Lohest, également prénommé Max, acharné à défendre la cause, est au Congo où il est informé et d'où vient sa réaction. Une lettre de Max fils à Charles Fraipont[45] exprime avec violence l'indignation ressentie à la lecture de l'assignation. Elle exprime également un motif pour lequel les ossements de Spy n'ont pas fait l'objet d'une donation, comme la rancune gardée à l'égard de Marcel De Puydt mais aussi celle développée maintenant à l'égard de Grégoire Fournier.

Les mois qui suivirent l'envoi de l'assignation furent consacrés de part et d'autres à examiner les aspects juridiques de l'affaire. Des articles parus dans divers quotidiens[46] font le bilan de la situation au début de l'année 1930. À l'analyse, il apparaît que les revendications de l'État sur les ossements de Spy ne trouvent pas de fondement légal vu que son droit de propriété sur ces objets est difficile à établir. Les héritiers Lohest, pour leur part, demandent que l'action soit déclarée irrecevable et contre-attaquent en réclamant des dommages et intérêts en réparation du préjudice subi.

Il a été alors question de faire intervenir au procès l'épouse d'Albert de Beauffort, encore en vie à cette époque mais très âgée, ainsi que ses fils survivants, pour témoigner des desiderata de leur époux et père, et faire valoir leur droit de propriété sur les ossements. En définitive, la veuve n'interviendra pas au procès puisqu'il n'eut pas lieu, mais fera une déclaration devant notaire[47], sans suite.

---

[41] Lettre de Henry Field à Erik Trinkaus, 17-02-1976.

[42] Une autre lettre de Field, datée celle-là de 1930 et destinée à Marcel De Puydt, appuie cette opinion mais en revanche élude la question de la vente.

[43] Lettre de Charles Fraipont au Ministre des Sciences et des Arts, 01-03-1929.

[44] Copie de l'assignation.

[45] Lettre de Max Lohest à Charles Fraipont, 30-07-1929.

[46] Les articles parus dans les quotidiens *La Meuse* (30-01-1930), *Le Soir*, (01-02-1930), *La Nation belge*, (01-02-1930), *Vers l'Avenir*, (02-02-1930).

[47] Lettre de Gustave Kleyer à Marcel De Puydt, 05-01-1931.

L'affaire devait être plaidée le 27 mars 1930 mais elle fut reportée pour complément d'enquête.

Au printemps 1931, une entrevue eut lieu entre Max Lohest et le directeur du Musée d'Histoire naturelle de Bruxelles, Victor Van Straelen, portant sur la possibilité de déposer les ossements de Spy dans cette institution. Cette fois, Max Lohest affirme que l'Université de Liège, et par conséquent le laboratoire de Charles Fraipont, n'aura jamais les restes de Spy. La situation s'est en effet dégradée entre les deux hommes après l'assignation, les intérêts de chacun étant divergents mais aussi pour des raisons d'ordre plus personnel[48]. Progressivement, la correspondance révèle que l'idée de voir les ossements de Spy à Bruxelles plutôt qu'à Liège fait son chemin dans les esprits, considérant qu'il s'agissait là d'une solution de compromis.

Victor Van Straelen entame alors la visite des protagonistes de l'affaire afin de s'informer. Les pourparlers sont en bonne voie. Il semble qu'un accord soit intervenu entre le Ministre des Sciences et des Arts[49], Victor Van Straelen et Max Lohest. Mais l'affaire ne pourra se conclure qu'après le retour de Max Lohest reparti pour deux ans au Congo. En attendant, la procédure judiciaire est suspendue en mai 1931, sans que les avocats aient été consultés au préalable, sans qu'aucun engagement écrit n'ait été fourni par Max Lohest et, semblerait-il, sans que les autres héritiers n'aient participé aux pourparlers. Entre-temps, le 2 décembre 1931, Grégoire Fournier décède.

Ce n'est que le 18 juin 1934 que le Ministre de l'Instruction publique[50] écrivit officiellement à Marie Lohest pour l'informer du désistement de l'État dans le procès qui les opposaient.

10. Le premier dépôt des ossements au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique

En 1935, une petite quarantaine de lettres sont échangées au sujet du dépôt des ossements de Spy au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique. Victor Van Straelen écrit à Max Lohest afin de lui proposer d'y déposer les ossements de Spy à l'occasion du Congrès d'Anthropologie qui devra s'y tenir. Max Lohest accepte mais écrit préalablement au Ministre de la Justice, de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, François Bovesse[51] (Fig. 9), pour s'enquérir des prétentions du Ministère sur les ossements. Il craint en effet que cette exposition ne soit le prétexte d'une mainmise de l'État. Le Ministre le rassure en lui rappelant que l'État s'est désisté dans ce domaine. Max Lohest délègue alors son ami Paul Ronchesne, habitant Bruxelles, pour effectuer le dépôt au Musée le 30 août 1935[52]. Par la suite, c'est ce même ami qui interviendra dans les démarches avec le Musée et plus particulièrement avec Félix Demanet, géologue au département de Paléontologie du Musée (la section d'anthropologie n'avait pas encore été créée à ce moment).

À l'occasion de l'inventaire établi lors de ce dépôt, il apparut que des pièces de la collection initiale, mentionnées autrefois dans la publication de Fraipont et Lohest (Fraipont *et al.*, 1887), étaient manquantes[53]. Charles Fraipont est mis en cause, il était en effet le seul à avoir librement accès aux ossements

[48] Lettre de Grégoire Fournier à Marcel De Puydt, 11-06-1931.

[49] P. Petitjean, Ministre des Sciences et des Arts de mai 1931 à octobre 1932.

[50] Victor Maistriau, Ministre de l'Instruction publique pendant quelques mois en 1934.

[51] Lettre de Max Lohest à François Bovesse, 26-08-1935.

[52] Lettre de Paul Ronchesne à Félix Demanet, 31-08-1935.

[53] Il s'agissait de sept vertèbres, d'un fragment de maxillaire, d'un calcanéus, de fragments de côtes et d'un fragment de radius.

Max Lohest.
Ingénieur
Martinrive.
Aywaille.

Martinrive, le 26 août 1935.

Monsieur le Ministre,

Monsieur Van Straelen, Directeur du Musée royal d'Histoire naturelle à Bruxelles, a bien voulu me proposer d'exposer les crânes de Spy, dont ma famille est propriétaire, dans les salles du Musée, à l'occasion et à la demande du Président du prochain Congrès d'Anthropologie.

Cette offre correspond aux voeux de toute ma famille qui désire ne pas soustraire les hommes de Spy à la Science belge. Cependant, étant donné le litige que nous avons eu précédemment avec le Ministère des Sciences et des Arts, nous serions heureux d'obtenir l'assurance que le Ministère de l'Instruction Publique ne profitera pas de l'occasion de ce dépôt pour émettre de nouvelles prétentions au sujet de ces crânes et ne fera ni opposition, ni revendication quelconque pendant la période d'exposition des crânes.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments de haute considération.

Max Lohest

à Monsieur Bovesse,
Ministre de l'Instruction Publique,
rue de la Loi, 10,
Bruxelles.

Fig. 9 — Lettre de Max Lohest fils au Ministre de l'Instruction publique, 26 août 1935.

à la résidence des Lohest au Mont-Saint-Martin à Liège et en avait fait faire des radiographies vers 1930. Il se défend au travers de deux lettres, l'une adressée à Victor Van Straelen, l'autre à Max Lohest[54]. Dans cette dernière, il donne des précisions quant aux ossements problématiques : il ne se souvient d'aucune vertèbre à l'exception de la vertèbre sacrée conservée encore à l'Université de Liège ; les fragments de côtes ayant été vus par un professeur de Varsovie au Musée d'Histoire naturelle, devraient logiquement s'y trouver[55] ; il n'a jamais vu de calcanéus droit et ne mentionne ni le fragment de maxillaire ni celui de radius. Il signale aussi l'existence d'un « astragale » (talus) gauche. Ces ossements ne seront jamais retrouvés.

Trois ossements n'ayant jamais quitté l'Université de Liège vont faire l'objet d'une nouvelle polémique : il s'agit de la vertèbre sacrée et de deux fragments « d'omoplates » (scapula). Ces ossements avaient été portés à l'inventaire des collections de paléontologie animale de l'Université par Charles Fraipont le 5 juin 1929, en plein cœur de l'affaire. Plus subtilement, Fraipont avait en réalité suggéré à l'administrateur général de l'Université de lui ordonner de le faire.

Selon Charles Fraipont, ces os n'auraient pas été transférés par Maximin Lohest du laboratoire d'anthropologie vers son bureau en 1910, volontairement ou par distraction. Selon les héritiers Lohest, ces ossements auraient été oubliés par Louis Dumont dans la précipitation de leur évacuation en 1914. Ce qui laisserait à penser qu'ils auraient ensuite été récupérés par Charles Fraipont pour son laboratoire, sans que l'on puisse préciser le moment et la manière. Quant à Marcel De Puydt, il déclare dans une note manuscrite que, dans un objectif de cohésion, ces trois pièces devraient rejoindre la collection à Bruxelles lorsque la donation au Musée sera devenue officielle[56]. En octobre 1935, les héritiers exigent que Charles Fraipont leur remette ces trois pièces, ce qu'il ne fera jamais. À ce jour, ces ossements sont toujours conservés au laboratoire de Paléontologie des vertébrés de l'Université de Liège.

11. Une succession de dépôts et de retraits

En juillet 1936, Max Lohest s'inquiète d'une éventuelle prescription concernant le dépôt des ossements au Musée et demande à Paul Ronchesne de les retirer. Celui-ci, en accord avec le conservateur Demanet, fait traîner les choses mais il semble bien que les ossements aient malgré cela été retirés une première fois du Musée car on trouve dans la correspondance un reçu pour un nouveau dépôt daté du 12 mai 1937.

En mai 1939, Max Lohest s'inquiète à nouveau d'une possible mainmise de l'État sur les ossements, suite à un changement de ministre de l'Instruction publique. Le ministre Jules Duesberg[57] avait en effet adopté une attitude défavorable aux héritiers Lohest lors de leur assignation. Il était effectivement recteur de l'Université de Liège et professeur d'anatomie à l'époque...

Suite à ce changement de ministre, Max Lohest fils demanda à Paul Ronchesne de bien vouloir se charger une nouvelle fois de retirer les ossements du Musée d'Histoire naturelle afin de les déposer dans un coffre

54 Lettre de Charles Fraipont à Max Lohest, 25-09-1935.

55 La carte postale de Charles Fraipont à Max Lohest, datée du 12 septembre 1935. En ce qui concerne les fragments de côtes, il doit s'agir de pièces identifiées maintenant comme ossements de renne, conservés effectivement au Muséum.

56 Notes de Marcel De Puydt, 03-07-1936.

57 Ministre de l'Instruction publique du 16 avril 1939 au 5 janvier 1940.

58 Lettre de Max Lohest à Paul Ronchesne, 04-05-1939.

à la Société générale de Belgique[58]. Paul Ronchesne exécuta la demande de retrait. Ce qu'il advint des ossements par la suite reste obscur : ont-ils ou non été déposés dans un coffre à la banque ? Un témoignage de Madame Dallemagne[59] ainsi qu'un courrier de Max Lohest[60] laissent à penser que les ossements auraient été à nouveau retirés du Musée en mai 1940, ce qui signifierait qu'ils y auraient été remis entre-temps, peut-être après le nouveau changement de ministre intervenu en janvier 1940.

12. LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

La période de la Deuxième Guerre mondiale nous a été relatée par la petite-fille de Maximin Lohest, Madame Suzanne Dallemagne-Ophoven déjà citée plus haut. Madame Dallemagne se souvient que sa tante, Marie-Antoinette de Spirlet, fille de Maximin Lohest, partit en exode vers la France avec ses enfants dès les premiers moments de l'invasion allemande, en emportant les ossements de Spy dans ses bagages. Elle fit un séjour à Limoges où elle les conserva sous son lit, dans une chambre d'hôtel. Après quelques mois, Madame de Spirlet revint en Belgique avec son trésor. À l'occasion de ce voyage, un « astragale » (talus) aurait été perdu.

Les ossements retournèrent une fois de plus au Musée de Bruxelles, comme en témoigne un nouvel accusé de réception rédigé le 10 février 1941 par le conservateur Félix Demanet.

13. L'APRÈS-GUERRE

La correspondance concernant les années directement après-guerre est inexistante dans nos sources, que ce soit dans le fonds Dallemagne ou dans le fonds Vercheval.

Au début de 1951, un courrier de Max Lohest[61] à Victor Van Straelen témoigne d'une nouvelle inquiétude : que faire des ossements en cas de conflit armé ? Nous sommes, à l'époque, à la sortie de la Question Royale impliquant le roi Léopold III, mais également en pleine guerre froide aggravée par la guerre de Corée. Dans ce contexte d'insécurité, Max Lohest envisage qu'en cas de conflit armé, les ossements de Spy soient envoyés au Congo belge, très précisément à Thysville (actuellement Mbanza-Ngungu). Ce ne fut pas nécessaire comme chacun le sait.

14. LA CONVENTION DE DÉPÔT

Marcel De Puydt décéda en janvier 1940. Il n'avait plus entretenu beaucoup de correspondance au sujet de Spy pendant les dernières années de sa vie.

En 1952, Félix Vercheval, son beau-fils, fit don d'une importante collection de pièces archéologiques, d'origines variées mais ne provenant pas de Spy, et de la collection de lettres de son beau-père (Collection Vercheval) au Musée des Sciences naturelles, devenu l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (IRScNB)[62] (Vivé, 1996 : 67). C'est à partir de ce moment que la famille Vercheval-De Puydt reprend sa correspondance, en particulier avec Victor Van Straelen et François Twiesselmann[63] à propos du devenir des ossements de Spy, qui un jour ou l'autre pourraient être retirés de l'Institut par les héritiers Lohest.

---

59 Communication personnelle de Madame Dallemagne-Ophoven.

60 Lettre de Max Lohest à Victor Van Straelen, 01-03-1951.

61 Lettre de Max Lohest à Victor Van Straelen, 01-03-1951.

62 Lettre de Victor Van Straelen à Félix Vercheval, 26-02-1952.

63 François Twiesselmann (1910-1999) fut en charge de la création de la section d'Anthropologie à l'IRScNB, qu'il dirigea de 1938 à 1976 (Leguebe, 1999 : V).

Marcelle Vercheval-De Puydt, fille de Marcel De Puydt, tente, en 1953, une démarche juridique visant à faire valoir ses droits sur les ossements de Spy[64]. Considérant que son père était leur inventeur au même titre que Max Lohest, et étant son seul ayant droit, Marcelle Vercheval s'autorisa à s'opposer à tout retrait des ossements de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique. Elle déclara ensuite faire donation à l'État belge de ses droits indivis le 19 juin 1953. Il apparaît que cette démarche n'a pas eu de suite, au vu des courriers ultérieurs. Victor Van Straelen ne semble pas avoir considéré que cette démarche pouvait avoir force juridique, étant donné que l'État belge avait, en 1934, reconnu la propriété de la famille Lohest. Les choses en restèrent là. Marcelle Vercheval n'apporta pas non plus de suite notariale à son acte. Elle rappela toutefois sa démarche au directeur de l'Institut deux ans plus tard, suite à une nouvelle volonté de retrait des ossements de l'Institut par les héritiers Lohest.

Sa lettre du 25 mai 1955 au directeur *ad interim* de l'IRScNB, Eugène Leloup[65], témoigne de son indignation quant à ce qu'elle considère comme l'incompétence et l'inertie des autorités de l'Institut. Dans la foulée, Félix Vercheval rédige un état de la question à l'intention du Ministre d'État et président de la Chambre, Camille Huysmans, considérant que le précieux patrimoine était menacé.

En juillet de la même année, le Ministre de l'Instruction publique Leo Collard[66] rappelle encore à Eugène Leloup que l'État a confirmé la propriété des héritiers Lohest sur les ossements de Spy et que de ce fait, il n'y a aucune raison de refuser le retrait. Néanmoins, le ministre engagea Leloup à faire tous les efforts possibles pour que les ossements reviennent et restent à l'Institut[67].

Afin de donner une dimension officielle au dépôt et certaines garanties aux héritiers Lohest, une convention fut signée le 1er janvier 1956 entre les héritiers Lohest, le directeur de l'Institut et le Ministre de l'Instruction publique. Cette convention, à l'initiative de Max Lohest, garantit à la famille Lohest que les pièces restent totalement à sa disposition et comporte quelques réserves en cas d'exposition. Cette convention était renouvelable tous les cinq ans et comportait un nouvel inventaire des ossements.

15. Retour à Liège !

En 1970, Max Lohest proposa au professeur Georges Ubaghs[68] de l'Université de Liège que les ossements reviennent finalement à son Université. Des contacts furent pris avec un notaire à Liège[69] afin de régler la donation. Les documents disponibles n'indiquent rien de plus. Dans les faits, les ossements n'ont pas quitté l'IRScNB. Quelles furent les motivations subites de Max Lohest pour ce don ? La correspondance ne l'explique pas.

16. Vers un dénouement

L'analyse des deux fonds d'archives s'achève avec cet épisode inexpliqué de la grande saga des « crânes de Spy ». Mais la saga ne s'arrêta pas là puisque dans les années 1990, les ossements furent encore l'enjeu d'âpres discussions entre plusieurs

[64] Lettre de Marcelle Vercheval-De Puydt à François Twiesselmann, 25-05-1955.

[65] Eugène Leloup fut directeur *ad interim* de l'IRScNB de 1954 à 1958.

[66] Ministre de l'Instruction publique du 23 avril 1954 au 26 juin 1958.

[67] Lettre de Leo Collard à Eugène Leloup, 14-07-1955.

[68] Lettre de Georges Ubaghs à Max Lohest, 16-03-1970.

[69] Lettre de Max Lohest au notaire Pierre Watelet, 27-03-1970.

parties à l'occasion de l'exposition « 5 millions d'années. L'aventure humaine » au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles. Il ne nous appartient pas de détailler les événements ici. Néanmoins, retenons que ces événements furent à l'origine d'un dénouement. En effet, au fur et à mesure des années, le groupe de personnes constituant ce qu'on a appelé « les héritiers Lohest » avait évolué suite aux décès de l'épouse et de plusieurs enfants de Maximin Lohest. Les petits-enfants, une fille et une belle-fille de Max Lohest, constituant à présent « les héritiers », étaient détachés des passions qui avaient pu animer les débats notamment dans l'entre-deux-guerres. En 1990, ces nouveaux héritiers eurent la volonté de donner aux ossements de Spy un statut public par la création d'un établissement d'utilité publique dénommé la « Fondation Spy », envers laquelle ils souhaitaient faire un acte de donation. Bien qu'une simple donation à l'Institut royal des Sciences naturelles eusse déjà été envisagée, la déception de n'y voir les ossements présentés au public qu'à de rares occasions depuis leur dépôt ainsi que le peu d'études scientifiques réalisées à leur sujet firent préférer aux héritiers Lohest la solution d'une fondation extérieure.

D'autre part, la même année, le directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles, Daniel Cahen[70], préparait un projet similaire auquel il avait donné le nom de « Fondation Max Lohest ».

Bien que ces deux projets aient connu des développements avancés, ils ne furent pas finalisés.

17. LA DONATION À L'ÉTAT BELGE

Dans le courant de l'année 1993, un nouveau projet de donation d'initiative bilatérale prit tournure. Les héritiers Lohest et la direction de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique s'accordèrent en vue d'une donation à l'État belge pour hébergement à l'Institut. L'acte fut passé devant le notaire Thierry Van Halteren en date du 21 octobre 1994. La donation fut approuvée par Arrêté royal le 2 mai 1996.

Depuis cette date, les ossements appartiennent à l'État belge et sont toujours conservés à la section d'Anthropologie et de Préhistoire de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

18. BILAN

Les deux fonds d'archives examinés ont donné beaucoup de précisions quant aux péripéties vécues par les collections de Spy pendant plus d'un siècle. *A posteriori*, on frémit encore d'imaginer les inestimables fossiles de Néandertaliens vendus à l'étranger ou tout simplement détruits. On regrette que des pièces osseuses issues de la collection originale aient été égarées, dans des circonstances qui restent inexpliquées. On s'afflige du manque de dispositions légales qui auraient pu à l'époque préserver ce précieux patrimoine de toutes ces tribulations.

Hormis l'intérêt factuel des archives en question, cette correspondance révèle aussi un aspect non négligeable intervenant dans le devenir des ossements : l'impact de la complexité des relations humaines. À plusieurs reprises, on observe que les protagonistes ont agi de manière à ne pas satisfaire une autre partie. Chacun des protagonistes a eu sa propre vision de la réalité, parfois en parfaite contradiction avec celle d'un autre, sans qu'il s'agisse pour autant de mauvaise foi. De ce fait, pour le lecteur qui consulte cent ans ou cinquante ans après les archives, comment trouver au travers d'écrits,

[70] Préhistorien et directeur de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique de 1988 à 2005.

souvent lacunaires, une vision objective des événements. Il y aura forcément eu quelques partis pris.

Remerciements

Des personnes ont contribué à ce travail de différentes manières : Madame Suzanne Dallemagne-Ophoven nous a confié sa précieuse collection de lettres et nous a raconté quelques souvenirs familiaux concernant l'affaire ; Monsieur André Leguebe, qui vécut personnellement certains des événements relatés ici, a eu la gentillesse de relire le manuscrit et de nous en donner ses commentaires et corrections. Monsieur Patrick Semal nous a donné l'opportunité d'effectuer ce travail et a partagé de nombreuses interrogations avec nous.

Nous les en remercions chaleureusement.

De manière plus générale, nous sommes reconnaissante aux descendants de Max Lohest et de Marcel De Puydt, qui nous ont fourni la documentation.

Bibliographie

DE PUYDT M., 1939. Grotte de Spy. Souvenirs du premier Congrès de Namur. Le marquis Albert de Beauffort et les fouilles de 1885 à 1886. Congrès de Namur, 1938. *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, **35** : 3-8.

DE PUYDT M. & LOHEST M., 1886. Exploration de la grotte de Spy. *Annales de la Société géologique de Belgique*, **13** : 34-39.

DE PUYDT M. & LOHEST M., 1887. L'Homme contemporain du Mammouth à Spy (Namur). *Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique*, **2** : 207-240.

FOURMARIER P., 1953. Notice sur Max Lohest. *Annuaire de l'Académie royale de Belgique*. J. Duculot, 108 p.

FRAIPONT J. & LOHEST M., 1887. La race humaine de Néanderthal ou de Canstadt en Belgique. Recherches ethnographiques sur des ossements humains, découverts dans des dépôts quaternaires d'une grotte à Spy et détermination de leur âge géologique. *Archives de Biologie*, **7**/1886 : 587-757.

HASSE G., 1940. *In Memoriam* Marcel De Puydt. *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **55** : 98-108.

LEGUEBE A., 1999. *In Memoriam* François Twiesselmann (1910-1999). *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire*, **110** : 5-15.

LOHEST M., JULIN Ch. & RUTOT A., 1925. *Julien Fraipont*. Bruxelles, Académie royale des Sciences de Belgique, 69 p.

RUCQUOY A., 1886-1887. Note sur les fouilles faites en août 1879 dans la caverne de la Bèche-aux-Roches, près de Spy. *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Bruxelles*. **V** : 318-328.

VIVÉ A. & VERSAILLES A., 1996. *Du Musée à l'Institut. 150 ans de Sciences naturelles. Bruxelles*, Institut royal des Sciences naturelles de Belgique : 112 p.

Adresse de l'auteur :

Laurence CAMMAERT
Association pour la Diffusion
de l'Information archéologique
Section d'Anthropologie
et de Préhistoire
Institut royal des Sciences naturelles
de Belgique
Rue Vautier 29
B-1000 BRUXELLES (Belgique)
Laurence.Cammaert@naturalsciences.be